



# La Gazette de Cabara

[www.cabara.org](http://www.cabara.org) : le nouveau site de la mairie

BULLETIN MUNICIPAL

## SOMMAIRE

Réforme territoriale  
Intervillage  
Collège  
L'acacia du clocher  
Les Pitchounets  
Syndicat d'initiative  
Samedis Historiques  
La croix

## LE MOT DU MAIRE

Dans le dernier bulletin municipal, nous faisons état de l'avancement des travaux de l'école. Le projet, qui a démarré début janvier, s'est achevé le 30 Aout. Le chantier, durant lequel l'école s'est tenue au foyer pour des raisons de sécurité, s'est déroulé sans retard grâce au maître d'œuvre qui a parfaitement organisé les interventions des artisans, ce dont nous nous félicitons. L'inauguration de l'école à laquelle vous serez invités aura lieu courant 2012.

L'éclairage public a été mis en place à l'automne au niveau des deux lotissements.

Une signalétique uniformisée sur les communes de la Communauté de communes sera posée début 2012.

Nous nous retrouverons le 30 Juin prochain sur la cale à la lumière des réverbères pour le traditionnel repas dansant de la commune auquel les habitants de Cabara sont conviés accompagnés de leur famille et amis.

J'adresse à chacun pour l'année 2012 tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

*Thierry Blanc*



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

2012

Dimanche 25 mars à 12h	Salle des fêtes	Repas des anciens
Dimanche 10 juin de 9h à 18h	Rues du village	Vide-greniers
Samedi 30 juin à partir de 19h	La cale	Fête du village

Les dates de l'Intervillage et d'un éventuel concert d'été ne sont pas encore connues

## ECLAIRAGE PUBLIC



Chaque poteau est identifié par une étiquette bleue qui comporte un numéro. En cas de panne, contactez la mairie par Email ou par téléphone !



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

La création d'un second poste d'enseignant à l'école de Cabara est envisageable lors de la prochaine rentrée de septembre. En conséquence, il est primordial **d'inscrire le plus rapidement possible** vos enfants afin que l'académie soit prévenue à temps. Il suffit de s'adresser à la mairie de Cabara aux heures habituelles d'ouverture. Pièces à fournir: livret de famille et carnet de santé de l'enfant.



## LA RÉFORME TERRITORIALE

Le seuil de 5000 habitants minimum pour chaque CdC a été retenu par la loi de réorganisation territoriale. Afin de l'atteindre, la proposition issue de la préfecture de la Gironde suggère de fusionner la CCB (Communauté de communes du Brannais - 4029 habitants) avec la CE2MO (Communauté de l'Entre-deux-Mers Ouest - 4419 habitants). Les conseils municipaux de toutes les communes adhérant à l'une ou l'autre des deux CdC ont approuvé ce projet, à l'exception de Cabara. Nous souhaitons par les lignes qui suivent expliquer notre démarche.

Refuser cette proposition ne signifie pas vouloir transformer Cabara en "village Gaulois", accroché à son clocher!

Rappelons que la première version de la CCB a été créée en 1996. Composée de deux entités géographiques de trois communes chacune, elle a été dissoute par l'Etat en décembre 2001, car elle ne respectait pas le principe de la "continuité territoriale" qui venait d'être voté par le parlement. Après des heures de réunion visant à créer une seule CdC qui rassemblerait toutes les communes du canton, la nouvelle CCB est née quatre ans plus tard (décembre 2005). Le périmètre de la CE2MO a été élargi, alors que les communes de Moulon, Génissac, Saint-Germain-du-Puch et Baron sont parties rejoindre d'autres communautés.

Une nouvelle fois, l'état veut dissoudre notre communauté et imposer un regroupement qui ne nous paraît pas pertinent. Tout d'abord au niveau économique : la CE2MO a un potentiel fiscal moindre que celui de la CCB, ce qui conduira à une communauté financièrement faible. Ensuite au niveau du bassin de vie : si de nombreux Cabos entretiennent des liens avec Libourne, Saint-Emilion ou Castillon (commerces, éducation, santé, culture, etc.), on peine à imaginer la naissance d'une dynamique similaire avec des villages davantage tournés vers le Bordelais. Enfin, aucune véritable ville, susceptible de jouer un rôle pilote, ne figure dans le périmètre proposé.

La communauté qui résulterait de ce regroupement nous est apparue comme fragile non pérenne. A l'heure où autour de Libourne se met en place une agglomération, il est temps de viser plus large. D'autant que la procédure de fusion sera lourde : définition de nouvelles compétences, simulation financière, élection d'un nouveau conseil communautaire, d'un nouveau président, etc. Autant de temps perdu et de dépenses inutiles pour aboutir à une solution sans avenir.

Le sous-préfet de Libourne Patrick Martinez a entendu nos arguments. Toutefois, il considère que l'addition des deux communautés actuelles constitue une étape incontournable avant d'envisager un périmètre plus pertinent.



## L'INTERVILLAGE 2011



Cabara a remporté pour la seconde année consécutive la compétition intervillage, qui s'est déroulée le 31 juillet ! Les bleus ont gagné - de justesse - face à Naujan-et-Postiac (en vert) et à Saint-Aubin (en blanc). Symbole de ces Olympiades, le coq est donc revenu à la mairie.



## INAUGURATION DU COLLÈGE DE BRANNE



Le nouveau collège de Branne a été inauguré le lundi 17 octobre 2011 par Philippe Madrelle, président du Conseil Général. L'assemblée départementale a financé les 12,4 millions nécessaires à sa reconstruction. Avec une capacité d'accueil de 600 élèves, il offre des conditions idéales d'enseignement.



## L'ACACIA DU CLOCHER



Un acacia commençait à pousser sur le clocher de l'église, risquant de causer des dégâts à l'édifice. En août dernier, la famille Battaglia, charpentier - couvreur de père en fils, est intervenue bénévolement avec de puissantes machines, afin de l'éradiquer.

## LES PITCHOUNETS



Les jeunes des Pitchounets, syndicat qui regroupe les enfants de la communauté de communes du Brannais et de celle de l'Entre-deux-Mers Ouest, sont venus à Cabara s'initier aux vendanges. Après avoir travaillé, ils ont partagé un casse-croûte au jardin public.

## SYNDICAT D'INITIATIVE



Le syndicat d'initiative des Pays de Branne Entre-2-Mers a pris ses quartiers dans la Halte Nautique. Coordonnées: route de Cabara B.P. 18 - Halte nautique 33420 Branne. Tél/Fax:05.57.74.90.24. Internet: [si.brannais@orange.fr](mailto:si.brannais@orange.fr)

## S A M E D I S   H I S T O R I Q U E S



Après les vacances d'été, l'équipe de l'AHB (Association Historique du Brannais, photo ci-contre) a réinvesti le Café de la Marine de Cabara. Depuis 2010, le succès des Samedis historiques a pris de l'ampleur. Environ 150 personnes participent à chaque réunion. Le cadre typique d'un bar de campagne, la cheminée qui crépite, la gentillesse du couple Chénieux, propriétaire de l'établissement, et la qualité des intervenants s'additionnent pour créer l'engouement.

La prochaine conférence se déroulera le samedi 21 janvier à 17h 30. Elle aura pour thème « Le patrimoine de la Gironde à la lumière des noms de lieux et de la langue d'Oc ». Elle sera animée par Bénédicte et Jean-Jacques Férié, respectivement docteur et agrégé de géographie.

## R É F É C T I O N   D E   L A   C R O I X



Artisan maçon à Cabara, Denis Marsat a réalisé avec son équipe en octobre dernier un superbe travail de rénovation de la croix du cimetière, comme le démontrent les vues avant / après.



## C A B A R A



### BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication:  
Thierry Blanc

6 rue de la Mairie  
33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57  
Télécopie : 05.57.74.99.83  
Email: [mairie.cabara@wanadoo.fr](mailto:mairie.cabara@wanadoo.fr)  
Web: [www.cabara.org](http://www.cabara.org)

#### Heures ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h.

Le mercredi de 8h à 12h.

#### ETAT CIVIL

**Naissance:** Lise PLECHOT le 9 septembre 2011

**Décès:** Gisèle LAVILLE, veuve Chardonner, le 8 septembre 2011

**Mariage:** Guillaume CHEDET et Alexandra SAMMUNG le 3 septembre 2011

En novembre dernier, pour raisons personnelles, Nicole Robin a démissionné du Conseil municipal de Cabara. Après le décès de Gérard Licois intervenu en mars 2010, le Conseil est donc réduit à neuf membres.